

## CHEZ VOUS

## LANNILIS

# L'équipe de Sauvegarde du patrimoine renouvelée

Le bureau de Sauvegarde du patrimoine va être remodelé. Lors de sa dernière assemblée générale, samedi, le président et le vice-président de l'association ont souhaité prendre du recul.

Le samedi 16 mars 2024, l'assemblée générale de l'association Sauvegarde du patrimoine de Lannilis était particulière, avec le départ de plusieurs membres importants. Parmi ces derniers, Francis Quiviger, président pendant une vingtaine d'années, et Jean-André Pronost, vice-président, chargé de la recherche de musiciens pour les Mercredis matin de l'orgue, qui ont souhaité prendre du recul. Lors de cette réunion, Francis Quiviger a d'ailleurs reçu la médaille de la ville pour avoir assuré la présidence de l'association pendant vingt ans.

## Une nouvelle équipe motivée élue

L'association est à l'origine de nombreux événements de grande qualité, attendus et populaires (entre 150 et 200 personnes y assistent à chaque fois), et on pouvait craindre que ces rendez-vous ne disparaissent. Finalement, une équipe motivée a été élue. Elle apportera



Le maire, Jean-François Tréguer, a remis la médaille de la commune à Francis Quiviger. Photo Sauvegarde du patrimoine

certainement de nouvelles idées pour mettre en valeur le patrimoine local et l'animer. Annick Lanchou, Martine Pochon, Bertrand Donou et Steven Brosseau ont rejoint le bureau, qui se réunira prochainement pour répartir les fonctions.

## Un festival international d'orgue en juillet et août

Les animations 2024 se focaliseront sur le festival international d'orgue, les mercredis matin de juillet et d'août. Au programme de ce festival, des artistes de plusieurs nationalités : française, mais aussi espagnole, italienne, tchèque, allemande, américaine et canadienne (Québec). Certains d'entre eux connaissent la réputation de l'instrument de Lannilis, dont la restauration s'est achevée en 2022. Le programme

est en cours de finition.

## Prochain concert le 19 avril

Par ailleurs, les dates des deux journées de débroussaillage, qui permettent d'entretenir et mettre en valeur le petit patrimoine local, ne sont pas encore fixées (sans doute une en juin et une autre en octobre). Les prochains concerts seront donnés à la chapelle Saint-Sébastien, le vendredi 19 avril, à 20 h, et à l'église pour la Journée mondiale de l'orgue, le dimanche 12 mai. Le maire, Jean-François Tréguer, et l'adjointe chargée des associations, Cécile Le Roux, se sont félicités du dynamisme de l'association. Et notamment de ses actions d'animation auprès des enfants des écoles, dont celle menée au Sacré-Cœur, qui s'est conclue par une exposition des travaux des jeunes élèves (dessins, textes, poésies).

# Au Brennik ti labour, la musique irlandaise d'Askin a séduit 60 personnes

Samedi soir, à l'espace d'expression artistique Brennik ti labour, une bonne soixantaine de personnes ont partagé un moment de qualité avec le groupe Askin et son répertoire de musique traditionnelle irlandaise. Difficile de rester de marbre devant de tels rythmes, et les danseurs étaient nombreux à évoluer sur la terre battue

devant la scène. Uilleann pipe, flûtes, bodhran, guitare, voix, les musiciens et chanteurs ont fait vibrer les murs de cet espace d'expression artistique. ! Un moment d'autant plus apprécié que le lieu avait été fermé quelques mois après le passage de la tempête Ciaran qui avait fait quelques dégâts.

## À noter

Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 13 avril, à 21 h, avec le duo Alma Lazuli et son fado-blues avec guitare et harmonica chromatique. Entrée au chapeau (10 € conseillé). Brennik ti labour, au lieu-dit Kervénan, à Lannilis. Site : [brenniktilabour.wixsite.com/brenniktilabour](http://brenniktilabour.wixsite.com/brenniktilabour)



Les danseurs n'ont pas résisté au rythme de la musique irlandaise.

## PLOUGUERNEAU

# La commune à l'heure du choix des énergies renouvelables

Avant l'étude du budget 2024, le conseil municipal de Plouguerneau, qui s'est tenu mercredi soir, à l'Armorica, a débuté par une délibération sur le développement des énergies renouvelables et la définition de la cartographie communale après concertation avec les habitants. La loi du 10 mars 2023 prévoit en effet que les communes définissent des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (Aper) potentiellement favorables à recevoir ces énergies (éolien, solaire...). Ces zones concernent tous types de foncier ou des parkings, mais ne sont pas exclusives et ne comportent pas encore de projets définitifs.

## Eolien, photovoltaïque, ombrières...

Conviés à ce sujet, Benoît Firet, directeur du pôle aménagement solidarité de la Communauté de communes du pays des Abers, et Sarah Morisset, chargée de mission climat énergie, ont présenté les résultats attendus dans le Pays des Abers, à savoir baisser la consommation d'énergie de 49 % d'ici à 2050 par rapport à 2010, et doubler la production d'énergie d'ici à 2050

par rapport à 2019.

La concertation sur le choix des zones s'est déroulée du 19 janvier au 20 février 2024 par le biais de divers supports (affichage en mairie, bulletin municipal, registre de concertation dématérialisé, réseaux sociaux...). Une large partie du périmètre de la commune est concernée. Il est prévu de l'éolien, du photovoltaïque sur les toits des grands bâtiments communaux et commerciaux, ainsi que des ombrières sur les différents parkings de la commune (celui de la chapelle Saint-Michel ne serait pas retenu).

## « Le choix des zones fera l'objet d'études »

« Un débat citoyen en amont aurait permis de définir plus de solutions pour d'autres énergies, comme la géothermie ou le biogaz, et d'argumenter sur le choix de certaines zones », a objecté Lédie Le Hir, membre de l'opposition. « Le projet a subi de sérieuses contraintes de temps et de délais. Le choix des zones pour porter un projet fera l'objet d'études de faisabilité », a expliqué Alain Romey, délégué à l'urbanisme.



Des éoliennes pourraient être installées à moyen terme dans la commune de Plouguerneau. Photo d'illustration Le Télégramme/Lionel Le Saux

# Suzanne Emsevel présentera son nouveau disque le 6 avril

Originnaire de Kerlouan où elle vit toujours, Suzanne Emsevel a l'impression d'avoir toujours chanté depuis son plus jeune âge. C'est dans son travail d'aide à la personne qu'elle puise souvent l'inspiration pour des chansons qu'elle compose et interprète à la guitare. Son premier disque de six titres, « Berceuse pour les fous », est sorti en 2019, juste avant la pandémie de covid. L'artiste récidive avec un nouvel album plein de poésie et teinté d'humour : « J'ai mal à mon âme ». Elle y parle des joies et des traumatismes de l'enfance, de la transmission, de la bienveillance et de la fin de vie.

## Deux autres concerts à Kerlouan et à Brest

Suzanne Emsevel sera en concert le samedi 6 avril, à 15 h, à la médiathèque de Plouguerneau, pour la sortie officielle de son nouvel opus. Deux autres concerts sont prévus :



Suzanne Emsevel sait manier les sujets graves avec beaucoup de poésie et d'humour.

le dimanche 19 mai, au bar Malok, à Kerlouan, et le samedi 25 mai, à 18 h, chez Mercier Musique, à Brest.